



Comptes annuels 2009



*Für das Alter
Pour la vieillesse
Per la vecchiaia*

Contenu

Editorial	3
Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute	4–18
Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute : rapport du réviseur	19–20
Organisations cantonales et régionales de Pro Senectute : aide financière individuelle	21
Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse	22–33
Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse : rapport de l'organe de contrôle	34
Commentaires sur les comptes annuels	35

Impressum

Édition

Pro Senectute Suisse, Centre national
Lavaterstrasse 60, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 283 89 89, Fax 044 283 89 80
info@pro-senectute.ch, www.pro-senectute.ch

Concept et réalisation

Life Science Communication AG, Küssnacht

Version française

Pro Senectute Suisse ; Semantis Translation SA

Publication

Juin 2010

Les comptes annuels 2009 de Pro Senectute sont aussi disponibles en allemand et en italien. Ils sont publiés sous forme électronique (PDF) et disponibles sur www.pro-senectute.ch/finances.

Photos

Life Science Communication AG, Gabriel Alber (photo de couverture)
Susan Brunner (page 3)
Pro Senectute Suisse (page 3, photo de couverture du rapport de gestion 2009/2010)

Pro Senectute Suisse est certifiée par ZEWO depuis 1942

Le label de qualité atteste:

- d'un usage conforme au but, économique et performant de vos dons
- d'informations transparentes et de comptes annuels significatifs
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds



Swiss NPO-Code

Pro Senectute Suisse veille à une conduite et une gestion conformes aux directives du Swiss NPO-Code.



Editorial



Il est possible de commander une version imprimée du rapport de gestion 2009/2010 auprès de Pro Senectute Suisse ou de le télécharger directement sur internet, à l'adresse suivante : www.pro-senectute.ch/finanzen.

Vous tenez entre les mains la partie chiffrée de notre rapport annuel. Comme à l'accoutumée, vous trouverez des commentaires détaillés à la fin de cette brochure. Les comptes annuels se composent, comme l'an dernier, de deux parties : les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute et ceux de Pro Senectute Suisse.

Les rapports, images et statistiques sur le travail fourni par Pro Senectute figurent pour leur part dans le rapport de gestion 2009/2010. La page 15, notamment, présente le Prix Chronos : « Quand jeunes et moins jeunes parlent littérature... ». Lors de cette manifestation, des jeunes et des seniors lisent ensemble et se racontent des histoires.

Nous vous renvoyons en particulier à la page 29 du rapport de gestion 2009/2010, qui fournit un extrait de la liste de nos donatrices et donateurs et sponsors. En 2009, l'ensemble de l'organisation a reçu des dons d'une valeur totale de près de 22 millions de francs. Par ailleurs, nos aides bénévoles ont accompli plus de 650 000 heures de travail à titre gracieux. Ces deux formes de contribution sont essentielles pour continuer de mener à bien la mission de la fondation. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre soutien et votre engagement.

Martin Odermatt, responsable des finances et de la logistique

Bilan

au 31 décembre

(en KCHF)

	Explications concernant les comptes consolidés	2008	2009
ACTIFS			
Actif circulant		176'898	179'515
Liquidités	K1	60'632	69'047
Titres	K2	88'793	90'417
Débiteurs	K3	19'742	15'505
Stocks	K4	604	634
Actifs transitoires	K5	7'126	3'912
Actif immobilisé		74'563	69'705
Mobilier et machines	K6	72'297	67'656
Immobilisations financières	K7	1'270	1'336
Valeurs immatérielles	K8	996	743
Total des actifs		251'461	249'220
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		31'972	26'016
Engagements	K9	24'686	18'484
Passifs transitoires	K10	7'233	7'097
Provisions	K12	52	432
Capitaux étrangers à long terme		23'570	24'867
Engagements	K11	22'786	23'998
Provisions	K12	657	722
Passifs provenant d'institutions de prévoyance	K13	127	147
Capital des fonds		35'100	38'819
Fonds affectés		35'100	38'819
Capital de l'organisation		160'819	159'518
Capital de fondation		23'165	23'165
Capital libre généré		89'910	86'673
Capital lié généré		48'516	49'480
Résultat annuel		-773	200
Total des passifs		251'461	249'220

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Explications concernant les comptes consolidés	2008	2009
Produits des services / produits des ventes	K14	109'367	104'551
Contributions des pouvoirs publics	K15	88'185	88'561
Dons, legs, fundraising		18'506	21'819
Total recettes d'exploitation		216'057	214'931
Charges des prestations :	K16		
Conseil et information		-36'582	-35'753
Salaires et charges sociales		-25'613	-25'650
Autres charges de personnel		-345	-305
Dépense en matériel		-5'711	-5'674
Coûts liés à l'entretien		-4'180	-3'479
Amortissements		-734	-646
Services		-109'103	-107'823
Salaires et charges sociales		-67'230	-66'229
Autres charges de personnel		-1'198	-1'320
Dépenses en matériel		-31'064	-30'520
Coûts liés à l'entretien		-7'462	-7'448
Amortissements		-2'750	-2'306
Promotion de la santé et prévention		-4'592	-5'134
Salaires et charges sociales		-1'561	-1'813
Autres charges de personnel		-204	-244
Dépenses en matériel		-2'190	-2'415
Coûts liés à l'entretien		-559	-578
Amortissements		-78	-84
Sport et mouvement		-11'549	-12'035
Salaires et charges sociales		-7'458	-8'019
Autres charges de personnel		-367	-365
Dépenses en matériel		-2'650	-2'785
Coûts liés à l'entretien		-641	-741
Amortissements		-132	-126
Formation et culture		-16'356	-15'632
Salaires et charges sociales		-9'759	-9'813
Autres charges de personnel		-233	-232
Dépenses en matériel		-4'098	-4'478
Coûts liés à l'entretien		-1'076	-853
Amortissements		-190	-255

(en KCHF)	Explications concernant les comptes consolidés	2008	2009
Travail social communautaire		-4'938	-4'874
Salaires et charges sociales		-3'588	-3'593
Autres charges de personnel		-107	-113
Dépenses en matériel		-500	-531
Coûts liés à l'entretien		-651	-557
Amortissements		-92	-80
Construction et pérennisation du savoir		-788	-790
Salaires et charges sociales		-432	-418
Autres charges de personnel		-4	-4
Dépenses en matériel		-41	-65
Coûts liés à l'entretien		-212	-206
Amortissements		-99	-97
Information et travail de relations publiques		-3'531	-4'719
Salaires et charges sociales		-2'040	-2'423
Autres charges de personnel		-19	-24
Dépenses en matériel		-1'136	-2'046
Coûts liés à l'entretien		-308	-201
Amortissements		-28	-24
Relations intergénérationnelles		-272	-404
Salaires et charges sociales		-181	-250
Autres charges de personnel		-7	-17
Dépenses en matériel		-31	-106
Coûts liés à l'entretien		-53	-18
Amortissements		0	-14
Dépenses administratives		-23'818	-24'106
Salaires et charges sociales		-16'055	-16'256
Autres charges de personnel		-355	-398
Dépenses en matériel		-3'347	-3'370
Coûts liés à l'entretien		-3'414	-2'914
Amortissements		-647	-1'169
Recherche de fonds		-3'454	-3'313
Salaires et charges sociales		-1'261	-1'075
Autres charges de personnel		-4	-2
Dépenses en matériel		-1'698	-1'682
Coûts liés à l'entretien		-481	-546
Amortissements		-10	-9
Total charges des prestations	K17	-214'583	-214'583
Résultat d'exploitation		1'474	348

	2008	2009
(en KCHF)		
Produit financier	3'881	9'241
Frais financiers	-15'289	-1'629
Autres produits	5'516	3'298
Autres frais	-2'254	-8'840
Résultat annuel sans les fonds et sans les modifications du capital de l'organisation	6'671	2'419
Prélèvements des fonds affectés	5'108	2'389
Affectation à des fonds affectés	-1'415	-6'080
Produits internes des fonds affectés	-108	-28
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation	-3'086	-1'301
Prélèvements du capital lié généré	4'191	6'904
Prélèvements du capital libre généré	5'228	6'868
Affectation au capital lié généré	-4'718	-5'561
Affectation au capital libre généré	-2'388	-6'710
Résultat annuel	-773	200

Tableau de financement

	2008	2009
(en KCHF)		
Résultat annuel avant le résultat des fonds	-6'671	2'419
Amortissements sur des immobilisations corporelles	6'239	4'406
Amortissements sur des immobilisations financières	0	0
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	444	471
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	0	-8
Variation de l'existant Provisions	-145	448
Variation de l'existant Titres	2'850	-1'624
Variation de l'existant Créances	-1'731	4'237
Variation de l'existant Stocks	-55	-30
Variation de l'existant Actifs transitoires	-2'282	3'214
Variation de l'existant Engagements à court terme	11'294	-6'203
Variation de l'existant Passifs transitoires	-1'196	-137
Variation de l'existant Passifs provenant d'institutions de prévoyance	0	20
Transactions sans influence sur les liquidités	-391	-331
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	8'355	6'883
Investissements en immobilisations corporelles	-9'863	-10'154
Investissements en immobilisations financières	0	-233
Investissements en immobilisations incorporelles	-751	-253
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	-1'781	10'449
Désinvestissements en immobilisations financières	10'461	183
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	67	328
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-1'867	320
Variation de l'existant Engagements financiers à long terme et autres engagements	1'707	1'212
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	1'707	1'212
Variation des moyens de paiement	8'196	8'415
Etat initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)		60'632
Etat final des liquidités (au 31 décembre)		69'047

Tableau de variation du capital

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2008	Reclassification au 31.12.2008	Bilan au 1.1.2009
Capital fonds / fonds affectés			
Fonds affectés	36'134	-1'034	35'100
Total fonds affectés	36'134	-1'034	35'100
Capital de l'organisation			
Capital de la fondation	22'967	198	23'165
Total capital de la fondation	22'967	198	23'165
Capital libre généré	87'422	52	87'474
Capital lié généré	50'953	0	50'953
Résultat annuel	-773	0	-773
Total capital de l'organisation	160'569	250	160'819

Les reclassifications (« restaments ») résultent de la réévaluation d'un fonds patronal et de corrections effectuées lors de l'attribution de capital aux fonds affectés et au capital généré.

(en KCHF)	Bilan au 1.1.2009	Entrées 2009	Sorties 2009	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2009
Capital fonds / fonds affectés						
Fonds affectés	35'100	6'080	-2'389	28	0	38'819
Total fonds affectés	35'100	6'080	-2'389	28	0	38'819
Capital de l'organisation						
Capital de la fondation	23'165	0	0	0	0	23'165
Total capital de la fondation	23'165	0	0	0	0	23'165
Capital libre généré	87'474	6'710	-6'868	0	-643	86'673
Capital lié généré	50'953	5'561	-6'904	0	-130	49'480
Résultat annuel	-773	200	0		773	200
Total capital de l'organisation	160'819	12'471	-13'772	0	0	159'518

Annexe

Remarques concernant les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons). Ce sont les principes généraux d'évaluation du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC qui font foi.

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes consolidés 2009 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et régionales de Pro Senectute. Les comptes des organisations cantonales et régionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et de 10 EMS juridiquement indépendants.

Le cercle de ces organisations, centres régionaux et EMS juridiquement indépendants a été adapté au 31 décembre 2008. Les chiffres de l'exercice précédent indiqués ici ont dû être ajustés en conséquence. Parallèlement aux engagements, au capital des fonds et au capital de l'organisation, la reclassification concerne la valeur indiquée du côté de l'actif pour les immobilisations financières.

Les états financiers ont été consolidés selon la méthode de l'intégration globale. De ce fait, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions, ainsi que les créances et les dettes réciproques entre les OPS et leurs institutions sont éliminées. En cas de participation, la valeur comptable de ce capital est déduite des fonds propres de l'entité détenue.

Nom	Forme	Siège
Pro Senectute Appenzell RE	fondation	Herisau
Pro Senectute Appenzell RI	fondation	Appenzell
Pro Senectute Arc jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute Argovie	fondation	Aarau
Pro Senectute beider Basel	fondation	Bâle
Pro Senectute Berne	association	Berne
Pro Senectute Fribourg	fondation	Villars-sur-Glâne
Pro Senectute Genève	association	Genève
Pro Senectute Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire

Nom	Forme	Siège
Pro Senectute Lucerne	fondation	Lucerne
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute Schwyz	association	Schwyz
Pro Senectute Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute St-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Valais	fondation	Sion
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
Pro Senectute Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute Zurich	fondation	Zurich

Transactions avec des organisations affiliées

Sont considérées comme « organisations affiliées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres. Si nécessaire, les remarques ci-après mentionnent chaque fois la part qui revient à ces organisations.

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». La valeur actuelle est uniquement retenue pour les titres figurant à l'actif circulant.

Toutes les valeurs sont exprimées en milliers de CHF. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche.

K1 Les liquidités incluent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale.

Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

K2 Les titres incluent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements d'une durée supérieure à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan.

Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

	Bilan au 31.12.2008	Bilan au 31.12.2009
K3 Créances (en KCHF)		
Organisations affiliées	188	129
Pouvoirs publics/collectivité	5'578	3'215
Tiers	14'279	12'507
Rectifications de valeurs des créances de tiers	-303	-346
Total des créances	19'742	15'505
dont provenant de livraisons et de prestations	17'730	13'973

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. La rectification de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la rectification de valeur unique ou d'une rectification de valeur forfaitaire. La rectification de valeur forfaitaire peut s'élever à 2%.

K4 Stocks

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure.

	Bilan au 31.12.2008	Bilan au 31.12.2009
K5 Actifs transitoires (en KCHF)		
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	14	26
Organisations affiliées	1	0
Autres	7'111	3'886
Total actifs transitoires	7'126	3'912

	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Ecritures correc- tives 2009	Bilan au 31.12.2009
K6 Immobilisations corporelles (en KCHF)					
Valeurs d'acquisition					
Installations et équipement	13'859	1'260	-855	461	14'725
Véhicules	2'004	759	-783	0	1'980
Autres immobilisations corporelles	17'789	3'704	-1'258	0	20'235
Biens immobiliers d'exploitation	94'589	4'779	-17'414	0	81'954
Autres biens immobiliers	9'506	7	-56	-461	8'996
Total	137'747	10'509	-20'366	0	127'890
Amortissements cumulés					
Installations et équipement	8'903	1'737	-551	343	10'432
Véhicules	1'373	442	-747	0	1'068
Autres immobilisations corporelles	4'327	933	-794	0	4'466
Biens immobiliers d'exploitation	49'917	1'438	-7'777	-243	43'335
Autres biens immobiliers	930	133	0	-100	963
Total	65'450	4'683	-9'869	0	60'264
Valeurs comptables nettes					
Installations et équipement	4'956				4'293
Véhicules	631				912
Autres immobilisations corporelles	13'462				15'769
Biens immobiliers d'exploitation	44'672				38'619
Autres biens immobiliers	8'577				8'033
Total immobilisations corporelles	72'297				67'626
Valeurs d'assurance-incendie	184'834				186'242

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les calculs des amortissements reposent sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Mobilier – 6 ans	Machines – 5 ans	Informatique (matériel) – 3 ans	Informatique (serveurs) – 4 ans
Véhicules – 6 ans	Ouvrages de la bibliothèque – 10 ans	Aménagement locataire – 5 ans	Biens immobiliers – 40 ans

	Bilan au 31.12.2008	Bilan au 31.12.2009
K7 Placements financiers (en KCHF)		
Organisations affiliées	0	0
Projets	28	105
Prêts à des tiers	355	293
Participations	886	928
Réserves contributions de l'employeur	0	10
Actif institutions de prévoyance	1	0
Total placements financiers	1'270	1'336

Les placements financiers sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, à l'exception de l'actif placé auprès d'institutions de prévoyance et après déduction de rectifications de valeurs obligatoires.

	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Ecritures cor- rectives 2009	Bilan au 31.12.2009
K8 Placements immatériels (en KCHF)					
Valeurs d'acquisition					
Logiciels	2'319	297	-314	0	2'302
Brevets, licences, droits d'édition	298	23	-14	0	307
Autres valeurs immatérielles	0	0	0	0	0
Total	2'617	320	-328	0	2'609
Amortissements cumulés					
Logiciels	1'615	498	-314	0	1'799
Brevets, licences, droits d'édition	6	61	0	0	67
Autres valeurs immatérielles	0	0	0	0	0
Total	1'621	559	-314	0	1'866
Valeurs comptables nettes					
Logiciels	704				503
Brevets, licences, droits d'édition	292				240
Autres valeurs immatérielles	0				0
Total placements immatériels	996				743

Les valeurs immatérielles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Pour le calcul des amortissements linéaires, les durées d'utilisation moyenne admises sont les suivantes :

Logiciels – 4 ans Brevets, licences, droits d'édition – suivant le contrat

	Bilan au 31.12.2008	Bilan au 31.12.2009
K9 Dettes à court terme (en KCHF)		
Organisations affiliées	469	107
Pouvoirs publics/collectivité	10'453	8'567
Tiers	13'215	8'962
Projets	0	9
Dettes envers des institutions de prévoyance	549	839
Total dettes à court terme	24'686	18'484
dont provenant de livraisons et de prestations	19'921	17'016

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

	Bilan au 31.12.2008	Bilan au 31.12.2009
K10 Passifs transitoires (en KCHF)		
Dépenses pour des projets	1'165	858
Organisations affiliées	281	285
Pouvoirs publics/collectivité	114	729
Vacances et heures supplémentaires du personnel	2'337	2'310
Autres	3'336	2'915
Total passifs transitoires	7'233	7'097

	Bilan au 31.12.2008	Bilan au 31.12.2009
K11 Engagement à long terme (en KCHF)		
Organisations affiliées	0	0
Pouvoirs publics/collectivité	330	330
Tiers	22'456	23'668
Total engagements financiers à long terme	22'786	23'998

Les engagements à long terme sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les engagements financiers envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques pour financer des EMS. Les hypothèques qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

	Bilan au 31.12.2008	Constitution 2009	Prélèvements 2009	Dissolution 2009	Bilan au 31.12.2009
K12 Réserves (en KCHF)					
Cas juridiques	16	0	0	-16	0
Prévoyance du personnel	413	497	-49	-33	828
Autres réserves	280	60	0	-10	330
Total réserves	709	557	-49	-59	1'158
dont à court terme	52				436

K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

En raison d'informations incomplètes ou manquantes, le tableau suivant ne comprend pas tous les plans de prévoyance des organisations consolidées. C'est la raison pour laquelle il convient également d'ignorer la comparaison annuelle.

	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Avantages et engagements économiques (en KCHF)					
Excédent/découvert	0	0	0	-1'119	-1'119
Part économique au 31.12.08	854	0	1	-127	728
Part économique au 31.12.09	944	0	0	0	944
Variation comparée à l'exercice précédent	90	0	-1	127	216
Cotisations ajustées à la période	200	1'634	660	5'209	7'703
Charges de prévoyance 2009	200	1'634	660	5'209	7'703

	2008	2009
K14 Recettes des services (en KCHF)		
Services fournis par des organisations affiliées	608	0
Autre recettes des services	108'759	104'551
Total recettes des services	109'367	104'551

K15 Les subventions AVS selon l'Art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse / 50.7 mio CHF aux organisations cantonales de Pro Senectute et 5.2 mio CHF à Pro Senectute Suisse) et selon l'Art. 17 LPC (aide financière individuelle) sont prises en compte à cet endroit.

K16 Charges des prestations (en KCHF)

Les chiffres sont présentés selon les domaines des prestations stratégiques du « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation de juin 2007.

K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en dépenses pour les projets et en dépenses administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

	Dépenses pour des projets	Dépenses admin./ fundraising	Total
Salaires et charges sociales	-118'208	-17'331	-135'539
Autres dépenses en personnel	-2'623	-400	-3'022
Dépenses en matériel	-48'620	-5'051	-53'671
Coûts liés à l'entretien	-14'081	-3'459	-17'541
Amortissements	-3'633	-1'178	-4'811
Total	-187'164	-27'419	-214'583
		2008	2009
Total dépenses administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges des prestations		12,7 %	12,8 %

Autres indications

	31.12.2008	31.12.2009
Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)		
Obligations conditionnelles de remboursement de prêts d'investissement	300	0
Autres obligations éventuelles	0	0
Cautionnements envers des tiers	0	25
Total Obligations éventuelles et cautionnements	300	25

Leasing opérationnels / contrats de location

Echéance	31.12.2008	31.12.2009
1 ans	103	86
2 - 5 ans	104	207
6 - x ans	0	0
Total	207	293

Actifs mis en gage (en KCHF)

	31.12.2008	31.12.2009
Biens immobiliers	2'076	1'684
Titres	735	726
Total actifs mis en gage	2'811	2'410

Indemnités aux membres dirigeants des organisations de Pro Senectute

	2008	2009
Défraiements, honoraires et jetons de séance	273	238
dont en faveur des président-e-s	153	124

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu Pro Senectute en fournissant 650'000 heures de travail gratuites (dont 14'000 heures par des membres dirigeants) !

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence majeure sur les comptes 2009 n'est survenu après la date du bilan.

Rapport du réviseur indépendant sur les comptes consolidés

Berne, le 28 avril 2010

En notre qualité de réviseur indépendant, et en vertu du mandat que vous avez confié, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Pro Senectute – Pour la Vieillesse comprenant bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe (en pages 4 à 18) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009. Selon les Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire du réviseur indépendant.

Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC.

Rapport sur d'autres dispositions

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la Fondation ZEWO sont remplies.

Ernst & Young SA



Bernadette Koch,
Experte-réviser agréée (Réviser responsable)



Marco Schmid
Expert-réviser agréé

Aide financière individuelle

au titre de l'art 18 LPC

	2008	2009
Total en CHF	14'479'914	14'090'284
Organisation cantonale de Pro Senectute		
Appenzell Rhodes-Extérieures	74'385	55'728
Appenzell Rhodes-Intérieures	13'418	17'568
Arc Jurassien	901'333	766'787
Argovie	731'832	750'803
Beider Basel	1'007'947	1'058'468
Berne	2'183'573	2'052'575
Fribourg	467'176	471'630
Genève	942'281	960'334
Glaris	71'041	66'664
Grisons	283'097	237'879
Lucerne	790'854	796'232
Nidwald	49'840	42'571
Obwald	48'580	47'710
Schaffhouse	147'561	140'825
Schwyz	184'468	194'967
Soleure	304'167	316'005
St-Gall	522'562	576'749
Thurgovie	364'218	327'453
Ticino e Moesano	1'061'823	1'121'673
Uri	17'976	38'327
Valais	503'237	419'463
Vaud	1'440'577	1'477'660
Zoug	117'259	109'418
Zurich	2'250'710	2'042'795

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.

Bilan

au 31 décembre

(en KCHF)

	Explications concernant les comptes individuels	2008	2009
ACTIFS			
Actif circulant		22'277	20'977
Liquidités	E1	12'192	10'298
Titres	E2	8'713	9'346
Débiteurs	E3	801	565
Stocks	E4	265	268
Actifs transitoires	E5	305	500
Actif immobilisé		2'061	1'764
Mobilier et machines	E6	1'814	1'623
Valeurs immatérielles	E7	247	140
Total des actifs		24'338	22'741
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		10'985	8'977
Dettes	E8	9'620	7'849
Passifs transitoires	E9	1'365	1'073
Provisions à court terme	E10	0	55
Capitaux étrangers à long terme		0	82
Provisions à long terme	E10	0	82
Capital des fonds affectés	E11	4'021	4'057
Fonds affectés		4'021	4'057
Capital de l'organisation	E11	9'332	9'625
Capital de fondation		5'000	5'000
Capital libre généré		1'012	1'747
Capital lié généré		3'301	2'863
Résultat de l'année		19	15
Total des passifs		24'338	22'741

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Explications concernant les comptes individuels	2008	2009
Prestations, ventes	E12	5'256	5'019
Contributions des pouvoirs publics	E13	5'338	5'383
Dons, legs, recherche de fonds		2'037	2'079
Total recettes d'exploitation		12'631	12'481
Charges des prestations :	E14		
Conseil et information		-4'301	-3'450
Salaires et assurances sociales		-1'571	-1'291
Autres charges de personnel		-35	-21
Frais d'exploitation et divers		-2'603	-2'049
Amortissements		-92	-89
Services		-635	-967
Salaires et assurances sociales		-299	-378
Autres charges de personnel		-7	-6
Frais d'exploitation et divers		-221	-459
Amortissements		-108	-124
Promotion de la santé et prévention		-79	-39
Salaires et assurances sociales		-1	-38
Autres charges de personnel		0	-1
Frais d'exploitation et divers		-78	0
Amortissements		0	0
Amortissements Sport et mouvement		-624	-624
Salaires et assurances sociales		-423	-412
Autres charges de personnel		-25	-48
Frais d'exploitation et divers		-177	-164
Amortissements		0	0
Formation et culture		-1'960	-1'719
Salaires et assurances sociales		-1'190	-1'062
Autres charges de personnel		-21	-26
Frais d'exploitation et divers		-748	-630
Amortissements		0	0
Travail social communautaire		-51	-87
Salaires et assurances sociales		-21	-75
Autres charges de personnel		-1	-4
Frais d'exploitation et divers		-30	-8
Amortissements		0	0

(en KCHF)	Explications concernant les comptes individuels	2008	2009
Construction et pérennisation du savoir		-731	-744
Salaires et assurances sociales		-400	-407
Autres charges de personnel		-4	-4
Frais d'exploitation et divers		-228	-236
Amortissements		-99	-97
Information et travail de relations publiques		-1'363	-1'793
Salaires et assurances sociales		-648	-722
Autres charges de personnel		-9	-12
Frais d'exploitation et divers		-699	-1'054
Amortissements		-7	-5
Relations intergénérationnelles		-77	-118
Salaires et assurances sociales		-36	-77
Autres charges de personnel		-1	-9
Frais d'exploitation et divers		-41	-33
Amortissements		0	0
Frais administratifs		-3'739	-3'464
Salaires et assurances sociales		-2'205	-2'109
Autres charges de personnel		-115	-161
Frais d'exploitation et divers		-1'294	-1'064
Amortissements		-124	-131
Recherche de fonds		-79	-38
Salaires et assurances sociales		-20	-5
Autres charges de personnel		0	0
Frais d'exploitation et divers		-59	-33
Amortissements		0	0
Total charges des prestations	E15	-13'639	-13'045
Résultat d'exploitation		-1'008	-564

(en KCHF)	Explications concernant les comptes individuels	2008	2009
Produit financier		333	886
Frais financier		-1'207	-28
Produit exceptionnel et hors exploitation		36	40
Frais exceptionnel et hors exploitation		0	-6
Résultat de l'année avant les fonds et avant modifications du capital de l'organisation		-1'847	328
Prélèvements des fonds affectés	E11	821	556
Affectations à des fonds affectés	E11	-450	-592
Résultat de l'année avant les affectations / prélèvements du capital de l'organisation		-1'476	292
Prélèvements du capital lié généré	E11	811	839
Prélèvements du capital libre généré	E11	765	0
Affectation au capital lié généré	E11	-81	-381
Affectation au capital libre généré	E11	0	-735
Résultat de l'année		19	15

Tableau de financement

	2008	2009
(en KCHF)		
Résultat annuel avant résultat des fonds	-1'847	328
Amortissements sur des immobilisations corporelles	320	330
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	111	118
Constitution de provisions	0	137
Variation des titres	623	-633
Variation des créances	132	236
Variation des stocks	-29	-3
Variation des actifs transitoires	195	-194
Variation des engagements	7'231	-1'771
Variation des passifs transitoires	144	-292
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	6'880	-1'744
Investissements en immobilisations corporelles	-118	-139
Investissements en immobilisations incorporelles	-48	-11
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-166	-150
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	6'714	-1'894
Etat initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	5'478	12'192
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	12'192	10'298
Dépenses au titre des intérêts	0	0
Recettes au titre des intérêts	77	14

Tableau de variation du capital

(en KCHF)

	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2009
Capital des fonds affectés					
– Fonds Aides financ. individuelles	1'793	283	-353	4	1'727
– Fonds « Femmes seules ZH »	1'091		-13	2	1'080
– Fonds Hatt-Bucher	143	80	-143		80
– Fonds de solidarité	914	87		3	1'004
– Fonds Entretien tombe Nussbaum	0	4			4
– Fonds e-inclusion	80				80
– Fonds Recherche appliquée	0	129	-47		82
Total Fonds affectés	4'021	583	-556	9	4'057

Le fonds Hatt-Bucher a permis de financer des abonnements au magazine « Zeitlupe » pour les bénéficiaires de prestations complémentaires. Le nouveau « Fonds Recherche appliquée » a pu être créé grâce à un don affecté. Il soutient, d'une part, la mise en œuvre de résultats de la recherche aux fins d'améliorer les prestations destinées aux personnes âgées et, d'autre part, le projet « Human Document ».

	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Transferts internes	Bilan au 31.12.2009
Capital de l'organisation					
Capital de fondation	5'000				5'000
Total Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Capital libre généré					
– Réserve générale	247				247
– Réserve pour la fluctuation des cours	765	735	0		1'500
Total Capital libre généré	1'012	735	0	0	1'747
Capital lié généré					
– Fonds de développement et des projets	2'778	220	-661	19	2'356
– Fonds du personnel du centre national	376		-174		202
– Fonds bourses d'étude SAG	15				15
– Réserve centre de comp. informatique	132	161	-4		289
Total Capital lié généré	3'301	381	-839	19	2'862
Résultat de l'année	19	15		-19	15
Total Capital de l'organisation	9'332	1'131	-839	0	9'625

Le résultat de l'année 2008 de KCHF 19 a été attribué au fonds de développement et projets.

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2009 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme, sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2009.

E2 Titres

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Cours de conversion appliqués : CHF/USD 1.03 (1.06 l'année précédente) ; CHF/EUR 1.48 (1.48 l'année précédente).

	Bilan au 31.12.2008	Bilan au 31.12.2009
E3 Créances (en KCHF)		
Organisations Pro Senectute	329	190
Tiers	477	382
Rectifications de valeurs des créances de tiers	-5	-7
Total	801	565

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les rectifications de valeurs portant sur les créances de tiers sont fondées sur un correctif de valeur individuel ainsi que sur une rectification forfaitaire sur la base de valeurs empiriques.

	Bilan au 31.12.2008	Bilan au 31.12.2009
Répartition des créances en « créances provenant de livraisons et de prestations » et « autres créances » :		
Créances provenant de livraisons et de prestations	525	341
Autres créances	276	224
Total	801	565

E4 Stocks

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse.

E5 Actifs transitoires (en KCHF)

dont en faveur de projets (cycles d'études en cours à l'école de gérontologie appliquée SAG) en 2010 : 200 (203 l'année précédente).

E6 Mobilier et machines (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Bilan au 31.12.2009
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	749	20		769
Machines de bureau	368	49		417
Véhicules	17			17
Bibliothèque	382	30		412
Aménagement locataire de la bibliothèque	331			331
Matériel informatique	450	20		470
Biens immobiliers	2'415	20		2'435
	4'712	139	0	4'851
Amortissements cumulés				
Mobilier	695	23		718
Machines de bureau	363	6		369
Véhicules	17			17
Bibliothèque	234	29		263
Aménagement locataire de la bibliothèque	109	66		175
Matériel informatique	220	125		345
Biens immobiliers	1'260	81		1'341
	2'898	330	0	3'228
Total immobilisations corporelles	1'814	-191	0	1'623

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 6 ans ; machines 5 ans ; matériel informatique (hardware) 3 ans pour le hardware des postes de travail, 4 ans pour les serveurs ; véhicules 6 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans, biens immobiliers 30 ans. Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège du centre national (CN) à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 mio. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement ont été entrepris en 1999 et 2005 et partiellement portés à l'actif. Concernant les entrées, il s'agit des travaux d'agrandissement et d'aménagement qui ont été portés à l'actif en 2009. La valeur d'assurance-incendie de l'immeuble s'élève à CHF 2,8 mio (CHF 2,5 mio l'année précédente). La valeur d'assurance-incendie des autres immobilisations corporelles s'élève à CHF 1,9 mio (CHF 1,9 mio l'année précédente).

	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Bilan au 31.12.2009
E7 Valeurs immatérielles (en KCHF)				
Valeurs d'acquisition				
Marques déposées	6			6
Logiciels informatiques	537	11		548
	543	11	0	554
Amortissements cumulés				
Marques déposées	6			6
Logiciels informatiques	290	118		408
	296	118	0	414
Total placement immatériels	247	-107	0	140

Les logiciels informatiques inscrits à l'actif sont amortis en 4 ans.

	Bilan au 31.12.2008	Bilan au 31.12.2009
E8 Dettes (à leur valeur nominale en KCHF)		
Collectivités publiques : Confédération	7'176	7'546
Organisations Pro Senectute	2'015	2
Conseil suisse des aînés CSA	65	14
Tiers	364	214
Engagements de prévoyance	0	73
Total	9'620	7'849

	Bilanz per 31.12.2008	Bilanz per 31.12.2009
Répartition des dettes en « dettes provenant de livraisons et de prestations » et « autres dettes à court terme » :		
Dettes provenant de livraisons et de prestations	9'404	7'721
Autres dettes à court terme	216	128
Total	9'620	7'849

E9 Passifs transitoires

KCHF 107 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2009 (KCHF 122 l'année précédente).

Au total, KCHF 853 concernent les projets pour 2010 (cycles d'études en cours à l'école de gérontologie appliquée SAG et recettes provenant d'abonnements à la revue Zeilupe qui ont été encaissées d'avance) (KCHF 1091 l'année précédente).

	Bilan au 31.12.2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Bilan au 31.12.2009	Dont à long terme
E10 Provisions (en KCHF)					
– Restructuration SAG	0	54		54	39
– Rentes-ponts courantes	0	83		83	43
Total provisions	0	137	0	137	82

L'école de gérontologie appliquée (SAG) sera dissoute en 2010. La provision englobe les charges estimées au titre de la restructuration y compris les éventuelles rentes-ponts. Indépendamment de cela, plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont été mis à la retraite anticipée avant le 31.12.2009. Une provision est également constituée pour les obligations qui y sont liées de verser des rentes-ponts.

E11 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E12 Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 1211 (KCHF 917 l'année précédente).

E13 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit des subventions AVS selon l'Art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse, à hauteur de CHF 5.2 mio en 2009). Sont également incluses à cet endroit les subventions de la Confédération selon l'Art. 17 LPC (en 2009 : 147 500 CHF/en 2008 : 100 000 CHF).

E14 Charges des prestations

Les chiffres sont présentés conformément aux domaines des prestations stratégiques définis par le « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation de Pro Senectute ». Ce concept de développement a été voté par l'assemblée de la fondation au mois de juin 2007.

La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales de Pro Senectute s'élève à KCHF 350 (KCHF 265 l'année précédente).

E15 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en dépenses pour les projets et en dépenses administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Dépense pour des projets	Dépenses admin./ fundraising	Total
Salaires et assurances sociales	-4'462	-2'114	-6'576
Autres charges de personnel	-132	-161	-293
Frais d'exploitation et divers	-4'632	-1'097	-5'729
<i>(dont coûts liés à l'entretien)</i>	-1'706	-1'353	-3'060
Amortissements	-316	-131	-447
Total	-9'542	-3'502	-13'045
Total 2008	-9'822	-3'817	-13'639
Total dépenses administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges des prestations		2008 28 %	2009 27 %

Autres indications**Engagements ne figurant pas au bilan**

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée, dont seul le solde du compte courant apparaît au bilan (voir point E8).

Dettes éventuelles

Les obligations à l'égard de tiers pour des contrats de location à long terme sont les suivantes :

en 2010	239	(en KCHF)
en 2011	170	
en 2012	66	
Total KCHF	475	(KCHF 423 l'année précédente).

Les obligations à l'égard de tiers pour des leasings opérationnels sont les suivantes :

en 2010	30	(en KCHF)
en 2011	19	
en 2012	0	

Les paiements de leasing futurs s'élèvent par conséquent à KCHF 49 (KCHF 80 l'année précédente).

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich, indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et dépenses liées à la prévoyance (en KCHF) :

Manque de couverture	Part économique à charge Pro Senectute		Contributions comptabilisées sur la période	Dépenses liées à la prévoyance professionnelle	
	31.12.2009	31.12.2009		31.12.2008	2009
31.12.2009 3'096	0	0	543	543	519

Indemnités aux membres des organes dirigeants

Durant l'année 2009, un total de KCHF 47 a été octroyé aux dix membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et de jetons de séance, dont KCHF 18 à la présidente (dans l'ensemble pour l'année précédente KCHF 31).

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux membres de la direction, y compris les coûts, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 772 (KCHF 720 l'année précédente).

Services fournis sans contre-prestation

Les dix membres du conseil de fondation ont travaillé pendant 1040 heures pour Pro Senectute Suisse. A cela s'ajoute le travail bénévole des 65 délégué-e-s de l'assemblée de la fondation pour la durée d'une journée.

Variations après la date du bilan

Jusqu'au 24 février 2010 (approbation des comptes annuels 2009 par la commission des placements du conseil de fondation), aucun événement susceptible d'avoir une incidence importante sur les comptes 2009 n'est parvenu à notre connaissance.

Evaluation du risque selon l'art. 663b, chi.12 CO

La commission des placements du conseil de fondation a procédé à une évaluation du risque. Le bon ordonnancement des processus internes garantit, avec une haute probabilité, que les comptes tels qu'ils sont présentés ne contiennent aucune déclaration erronée importante. Le conseil de fondation a pris connaissance de cette évaluation.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Berne, le 24 février 2010

A l'Assemblée de la fondation de Pro Senectute Suisse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe ; pages 22 à 33) de la fondation Pro Senectute Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009. Selon les Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC ;
- ne sont pas conformes à la loi (art. 662a et ss. CO), à l'acte de fondation et aux règlements.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la Fondation ZEWO sont remplies.

Ernst & Young SA



Bernadette Koch
Experte-réviser agréée (Réviser responsable)



Marco Schmid
Expert-réviser agréé

Des comptes équilibrés

La directive concernant la politique financière de l'ensemble de la fondation Pro Senectute, adoptée par la conférence des présidentes et présidents et par le conseil de fondation, est entrée en vigueur au 1er janvier 2010. Ce texte bref mais essentiel témoigne de la volonté de transparence et d'ouverture de Pro Senectute en matière de finances, que ce soit à l'égard de ses bénéficiaires, du public ou de ses donateurs. En sa qualité d'organisation sociale fournissant des services, Pro Senectute doit aussi répondre à ses engagements envers le personnel et ses nombreux bénévoles.

Comptes annuels de Pro Senectute Suisse

Comme ces dernières années, les comptes annuels de Pro Senectute Suisse s'avèrent équilibrés. Après avoir puisé dans les réserves en capital de l'organisation pendant deux ans, l'exercice 2009 s'est terminé sur un résultat plus positif. Les produits des dons et des legs se situent environ au même niveau que l'année précédente. Au chapitre des bonnes nouvelles, il a été possible de réduire le résultat d'exploitation négatif à 564'000 francs, ce qui représente une amélioration de 44 pour cent. Pour y parvenir, nous avons concentré nos efforts sur nos principaux domaines d'activités. Nous avons cessé ou décidé de ne pas renouveler divers projets et activités secondaires. Ces mesures ont eu un impact notable sur les charges liées à la prestation de nos services et sur les recettes d'exploitation.

Au niveau du résultat financier, la situation se présente sous un jour différent en raison de bénéfices non réalisés sur des titres. Nous avons ainsi réussi à reconstituer nos réserves pour fluctuation de valeur jusqu'à la valeur-cible de 15 pour cent de nos placements stratégiques. Cela correspond à 1,5 million de francs.

Comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

A l'image du résultat annuel, les comptes annuels consolidés de l'ensemble de la fondation s'avèrent aussi équilibrés que les années précédentes. Avec un capital de l'organisation s'élevant à 75

pour cent des charges liées à la prestation de ses services, l'ensemble de la fondation dispose de certaines réserves. Malgré cela, la mobilisation des ressources nécessaires pour assurer le financement de nos services et de nos offres représente une préoccupation permanente de la fondation. Nous constatons avec plaisir que les charges calculées selon la méthode ZEW0, pour les dépenses administratives et la recherche de fonds, n'ont pas varié par rapport à l'exercice précédent et qu'elles ne représentent toujours que 13 pour cent de nos dépenses totales.

Les produits de dons et de legs de l'ensemble de la fondation ont augmenté de 3,3 millions de francs par rapport à l'année précédente. Comme le montrent les comptes, ces ressources ont été réinvesties sans attendre dans des projets et des services. Nous vous remercions de votre soutien !

Martin Odermatt, Responsable des finances et de la logistique



*Für das Alter
Pour la vieillesse
Per la vecchiaia*